

JARDINS AMATEURS

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



N°40 – 09 aout 2017

Ce bulletin est destiné aux jardiniers amateurs. Il s'appuie sur les observations réalisées par les observateurs des filières arboriculture fruitière, maraîchage, olivier, tomates d'industrie, zones non agricoles ; et sur l'analyse de risque effectuée par les animateurs de ces filières.

Des informations sur le rythme de parution de votre bulletin :

Janvier-mars : en fonction de l'actualité phytosanitaire

Avril- octobre : 2 bulletins par mois

Novembre – décembre : 1 bulletin par mois

SOMMAIRE

AU POTAGER.....	2
CUCURBITACEES (MELON, COURGE, COURGETTE, CONCOMBRE)	2
<i>Mildiou</i>	2
TOUTES CULTURES POTAGERES	3
<i>Punaises vertes ponctuéés</i>	3
AU JARDIN D'ORNEMENT	4
BUIS.....	4
<i>Pyrale du buis</i>	4
AGRUMES	5
<i>Cochenilles farineuse : Planococcus citri</i>	5
ARBRES ET ARBUSTES D'ORNEMENT	6
<i>Pin : chenille processionnaire</i>	6

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
tel : 04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Anne ROBERTI
FREDON PACA
224, rue des Découvertes
83390 - CUERS
anneroberti.fredon@orange.fr
tel : 04 94 35 22 84 - 06 33 06 50 41

Au potager

Cucurbitacées (melon, courge, courgette, concombre)

Mildiou

Le niveau de risque de la maladie est actuellement faible à moyen selon les parcelles observées au sein du réseau. Il convient d'être vigilant et de surveiller les prévisions météorologiques. Un changement de temps, apportant pluie, humidité et chaleur pourrait déclencher le développement du pathogène, comme les orages de chaleur qui se déclenchent sur certains massifs de la région en ce moment.

Le mildiou est une maladie causée par un **organisme fongiforme** (autrefois considéré comme un champignon, il est désormais classé parmi les algues) qui se développe sur les feuilles les plus âgées. Il se propage ensuite vers le haut de la plante lorsque les périodes humides se prolongent. Le premier symptôme est l'apparition de **taches vert-clair huileux** sur les feuilles. Ces taches deviennent rondes et jaune-pâle après quelques jours. Sous les feuilles on observe des **taches poudreuses** gris-brun ou violet foncé (surtout le matin).



Photo : Taches de mildiou humides et huileuses (INRA)



Méthodes culturales :

Lorsque la maladie est installée, il est impossible de s'en débarrasser. L'élimination systématique des feuilles atteintes ralentira toutefois la progression de la maladie vers de nouvelles pousses. D'une manière générale, il convient **de limiter au maximum l'arrosage du feuillage** en privilégiant l'irrigation localisée au pied (arrosoir, tuyau microporeux, système goutte-à-goutte).

Toutes cultures potagères

Punaises vertes ponctuées

Des punaises vertes ponctuées (ou punaises vertes du soja) sont encore observées dans les potagers et les jardins d'ornements. Celles-ci sont capables de se développer sur de nombreuses plantes, y compris sur la végétation spontanée située à proximité des cultures.



Méthodes culturales :

La femelle pond ses œufs en groupe. A l'éclosion, les jeunes larves restent groupées et se nourrissent tout autour des œufs. A ce moment là, il est judicieux de repérer la colonie et de **l'éliminer physiquement** en coupant la partie de la plante attaquée ou en les enlevant une par une. Attention à bien repérer les larves qui ont une physionomie différente des adultes (cf. ci-dessous).



Photos : jeunes larves (D. Blancard, INRA), larve âgée et adulte (JP Marino et M Chevriaux) de la punaise verte

Au jardin d'ornement

Buis



Pyrale du buis

Après le pic de vol de la semaine dernière, les captures de papillons sont actuellement en diminution. Les chenilles vont rapidement être visibles et l'application d'un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis* sera alors approprié en situation d'infestation.

Rappel du BSV précédent : « La pyrale du buis est un papillon dont les **chenilles génèrent d'importants dégâts sur les buis** dans de nombreuses régions de France métropolitaine, dont la nôtre. Le papillon est nocturne, ses ailes sont blanches bordées de brun ou à l'inverse brunes bordées de blanc, elles sont légèrement irisées. Les chenilles sont vertes avec des ponctuations noires et une tête noir brillant. Elles **se nourrissent des feuilles** des buis et on les observe en général à l'ombre, cachées sous les feuilles. Les dégâts peuvent entraîner des **défoliations complètes** des arbustes infestés.



Méthodes culturales :

Pour surveiller ce papillon on peut mettre en place des **pièges à phéromone sexuelle** qui attireront les mâles et permettront de signaler la présence du ravageur. Ces pièges permettent par ailleurs de capturer un certain nombre d'individus et donc de limiter le nombre de chenilles. Ils sont toutefois insuffisants pour contrôler les pullulations.



Photo : chenille de pyrale du buis (FREDON PACA)



Outils de biocontrôle :

Une application raisonnée **d'insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis*** est réalisable sur les chenilles de la pyrale du buis. Cette intervention sera d'autant plus efficaces que les chenilles seront jeunes. Elle peut être couplée avec la pose de pièges à phéromones qui donneront une indication sur le ralentissement du vol et donc la présence imminente de chenilles après la période de ponte. »

Agrumes

Cochenilles farineuse : *Planococcus citri*

Des attaques d'intensité modérées sont signalées dans les Alpes Maritimes

Cette cochenille à corps mou s'attaque à différentes plantes hôtes. Elle provoque des **déformations et des suintements collants** (miellat) sur les feuilles et les fruits suite à leurs piqures d'alimentation. Dans un second temps, un **feutrage noir** (fumagine) se développe sur le végétal affectant la photosynthèse et la vigueur de la plante.

Les œufs sont pondus dans un sac allongé cotonneux composé de filaments blancs cireux. Ils sont jaune-clair, ovales à ronds. Les femelles ont une forme ovale et on les distingue des autres cochenilles grâce à leurs 18 paires de filaments cireux relativement courts qu'elles ont tout autour du corps et deux longs filaments au bout de l'abdomen. Les mâles sont plutôt rares, plus petits que les femelles avec deux paires d'ailes et deux filaments au bout de l'abdomen. Les larves sont jaunes et recouvertes de cire blanchâtre.



Photo : Cochenille farineuse (KOPPERT)



Méthodes culturales :

En cas d'attaques, détruire les résidus de plante et les débris végétaux afin de limiter les risques de réinfestation



Outils de biocontrôle :

Plusieurs **auxiliaires** peuvent réguler naturellement ou à la suite de lâchers ces populations de cochenilles : la coccinelle prédatrice *Cryptolaemus montrouzieri*, les hyménoptères endoparasites *Anagyrus pseudococci* et *Leptomastix dactylopii*, ce dernier étant monophage il ne se développe que dans le corps de la cochenille farineuse de l'oranger (*Planococcus citri*).

Arbres et arbustes d'ornement

Pin : chenille processionnaire

Les premiers vols de papillons de processionnaire du pin ont été observés dans le Vaucluse et le Var en semaine 30 et 31.

Ce **papillon de nuit** a une durée de vie de quelques jours. Après l'accouplement la femelle fécondée dépose ses œufs sur les aiguilles de pins. Les jeunes chenilles éclosent environ un mois après la ponte.

Les chenilles tissent des nids provisoires et se **nourrissent en dévorant la partie verte des aiguilles**. En cas de manque de nourriture, elles s'éloignent des nids temporaires, puis confectionnent leur nid définitif pour passer l'hiver. Les chenilles quittent l'arbre à la sortie de l'hiver en formant de véritables processions, descendant de la cime de l'arbre, le long du tronc pour atteindre le sol afin de s'enfouir à quelques centimètres de profondeur. Elles tissent leur cocon pour ensuite atteindre leur forme adulte et se transformer en papillon.

En se nourrissant, les chenilles **provoquent l'affaiblissement des arbres**.

Mais leur impact le plus néfaste est sur **la santé humaine et animale**, car leurs poils microscopiques sont **très urticants et allergisants** (à partir du 3ème stade larvaire, surtout lors des processions).

Un nid de chenille processionnaire vide reste très dangereux, car des poils urticants des chenilles sont toujours présents à l'intérieur.



Photo : Papillon femelle (FREDON PACA)



Moyens de prévention :

Il est possible de réduire les risques et de limiter les dégâts pour les années à venir dans les zones sensibles en combinant plusieurs techniques alternatives :

- **Mettre en place des pièges à entonnoir** dès le mois de juin pour capturer les papillons mâles avant le début des premiers vols.
- **Installer des nichoirs** en automne dans les pins et cèdres pour favoriser l'activité des oiseaux insectivores (notamment les mésanges).
- **Détruire les nids d'hiver à l'aide d'un échenilloir**, en prenant soin de se protéger les voies cutanées et respiratoires avec un équipement individuel approprié (combinaison, gants, masque à cartouche filtrante...).
- **Mettre en place des éco-pièges à collerette pour capturer les chenilles** en fin d'hiver lors des processions (généralement en début d'année).



Photo : Piège à entonnoir
(FREDON PACA) Photo :
Eco-Piège ([http://chenilles-
processionnaires.fr](http://chenilles-processionnaires.fr))



Photo : Eco-Piège ([http://chenilles-
processionnaires.fr](http://chenilles-processionnaires.fr))



LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :
Le Bulletin de Santé du Végétal, filière Jardins Amateurs, s'appuie sur les bulletins de santé du végétal des filières : Maraîchage, Arboriculture fruitière, Tomate d'industrie, Olivier, Zones Non Agricoles. Les observateurs des filières correspondantes contribuent donc à l'élaboration de ce document.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Lucile ARNAUD (FREDON PACA), Anne ROBERTI (FREDON PACA) et Sébastien REGNIER (FREDON PACA)

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.